

**Fédération des Associations Générales Etudiantes  
Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes**

c/o FAGE, 5 rue Frédérick Lemaître – 75020 Paris

Tél : 01 40 33 70 70 – Fax : 01 40 33 70 71



*Communiqué de presse*

Paris, le 22 février 2008

**Rapport Bach : « Volonté de rapprochement des  
filières médicales » Oui, mais toutes à l'Université et  
sans hiérarchisation !**

Hier, Jean-François Bach, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a remis son rapport sur la réforme de la 1<sup>ère</sup> année de Médecine à Valérie Pécresse (Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et à Roselyne Bachelot (Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports). Les propositions retenues vont maintenant être soumises à la concertation avec les étudiants.

L'ANESF, Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes, se félicite que **l'Intégration Universitaire des études de sages-femmes** soit mentionnée dans le Rapport de J.F. Bach et souhaite réagir dès à présent sur la volonté de rapprochement des filières médicales mais sans les hiérarchiser.

Le rapport annonce la volonté de créer un programme commun national entre les filières médicales afin de « *créer un ciment pour les futurs acteurs des professions de santé* ». L'ANESF s'en réjouit et affirme que pour une bonne complémentarité et collaboration entre les professionnels médicaux, il faut un socle de culture commun par **l'intégration à une structure de formation commune : l'Université.**

**La filière sage-femme est la seule filière médicale non universitaire !** L'intégration universitaire de la filière sage-femme offrira un socle de culture commun aux professions médicales et une base de communication scientifique entre elles. Elle placera complètement la sage-femme dans la reconnaissance médicale et autonome de la profession.

**Il est légitime et temps de reconnaître les sages-femmes et de les intégrer à l'Université !**

*«Les étudiants en médecine, odontologie et sages-femmes restent attachés à une première année commune et les étudiants en pharmacie souhaitent les rejoindre dans la mesure où cela n'entraînera pas de hiérarchisation de leur filière par rapport aux trois autres (hiérarchisation qu'il convient au demeurant de faire disparaître pour les trois filières précédentes)».*

**La non-hiérarchisation entre les trois filières médicales passe entre autre par l'intégration universitaire de la filière sage-femme et par la mise en place de passerelles entrantes équivalentes entre celles-ci.** Si les médecins, les pharmaciens et les odontologistes peuvent entrer directement en L3 pour l'une quelconque des filières de la L1 Santé, il doit en être de même pour les sages-femmes pour qui la passerelle n'existait pas jusqu'à présent du fait que la filière n'est pas universitaire !

**L'ANESF poursuit sa démarche de mener à bien la réforme des études de Sages-Femmes qui doit passer par l'intégration universitaire et attend beaucoup des concertations où elle réaffirmera ses positions !**

Contact Presse :

Myriam KHENICHE – présidente de l'ANESF – 06 82 91 40 80 – president@anesf.com